

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 6 DECEMBRE 1978 - N° 805

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

## Les Neuf sont parvenus à un accord

# L'EUROPE MONÉTAIRE : UNE REALITE FRAGILE



Tôt dans la matinée de mardi — vers 2 h 30 — les neuf chefs d'États et de gouvernements réunis à Bruxelles sont parvenus à un accord dans la mise en place de l'Europe monétaire. L'Unité de Compte Européenne, l'«ECU», va être mise en place, avec un fond d'intervention richement doté, et qui permettra une aide aux monnaies en difficulté, de manière à ce qu'elles ne fluctuent pas trop par rapport aux autres monnaies. Le taux de variation a été fixé à 2,25 %. Si tout cela était prévu, la «surprise» réside quand même dans le fait que la Grande-Bretagne a finalement accepté de faire partie de cette Europe monétaire.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le contenu précis de l'accord n'est pas encore connu. On peut toutefois penser que l'accord britannique ne s'est pas fait sans d'importantes concessions, notamment de la part des pays «forts» que sont la RFA et la France. Le déroulement même de la négociation l'indique : après que le chancelier allemand Schmidt eut fait preuve de fermeté, Giscard s'est évertué à arrondir les angles, pour parvenir finalement à un accord.

Dans la mesure où les Britanniques appuyaient leurs réticences sur la faiblesse actuelle de leur économie, tout porte à croire qu'ils ont reçus des assurances comme quoi les autres pays de la communauté les aideraient dans une plus large mesure qu'aujourd'hui, sur le plan agricole notamment.

L'Europe monétaire est désormais une réalité, et c'est un pas important dans la construction européenne. L'Europe monétaire reste cependant des plus fragile, dans la mesure où elle s'appuie sur des pays à l'économie très inégale, et surtout dans la mesure où elle ne peut exister vraiment que si elle est sous tendue par une commune volonté politique.

### RFA : première grève syndicale depuis 1928

## 37 000 SIDERURGISTES EN GREVE DEPUIS UNE SEMAINE

Brisant la paix sociale entretenue depuis 1928 dans la sidérurgie, 37 000 sidérurgistes allemands ont entamé depuis une semaine, une lutte pour l'augmentation des salaires et la réduction à 35 heures des horaires hebdomadaires. Le mouvement de grève s'est largement étendu, et les patrons pratiquant le lock-out, c'est maintenant 80 000 travailleurs qui sont concernés. Face à l'intransigeance des patrons qui ne sont prêts qu'à de maigres concessions sur les salaires, les directions syndicales flanchent, tandis que les travailleurs exigent un durcissement et une extension de la lutte.

Lire en page 7

## Centrale du Pellerin : LA RESISTANCE SE CONSOLIDE

Barre vient de signer le décret d'utilité publique pour la centrale nucléaire du Pellerin. Dès sa parution dans le *Journal officiel*, les travaux pourront être entrepris. Mais les populations des communes concernées, qui ont depuis l'annonce du projet, entamé la lutte, ont développé à l'annonce de la signature, un nouveau travail de popularisation pour élargir la mobilisation. Clairement en opposition avec le projet, elles entendent encore le démontrer, et travaillent au renforcement de la résistance.

Lire en page 3

## Le peuple iranien : mains nues contre l'armée

Les manifestations se poursuivent dans tout l'Iran. Lundi, des milliers de personnes sont à nouveau descendues dans la rue à Téhéran. La nuit, c'est de leurs fenêtres que les habitants crient leur haine du Shah, et leur désir de le voir partir. L'armée tire systématiquement, balayant les rues à la mitrailleuse. Diverses sources indiquent déjà plusieurs milliers de morts depuis vendredi dernier.

Face à cette immense révolte populaire, le Shah tente encore de mettre au point des combinaisons politiques, tandis qu'à Paris, l'Ayatollah Khomeiny se voit rappeler à l'ordre par les autorités françaises, qui n'apprécient pas ses appels.

Lire en page 8

## Référendum constitutionnel en Espagne : large majorité

26 millions d'Espagnols sont appelés à voter mercredi, pour adopter le projet de constitution déjà approuvé par la majorité des partis. Cette nouvelle constitution, qui s'apparente à celles des démocraties bourgeoises, mettra fin aux «lois fondamentales» érigées par Franco.

Lire en page 8

### 25 millions pour votre quotidien !

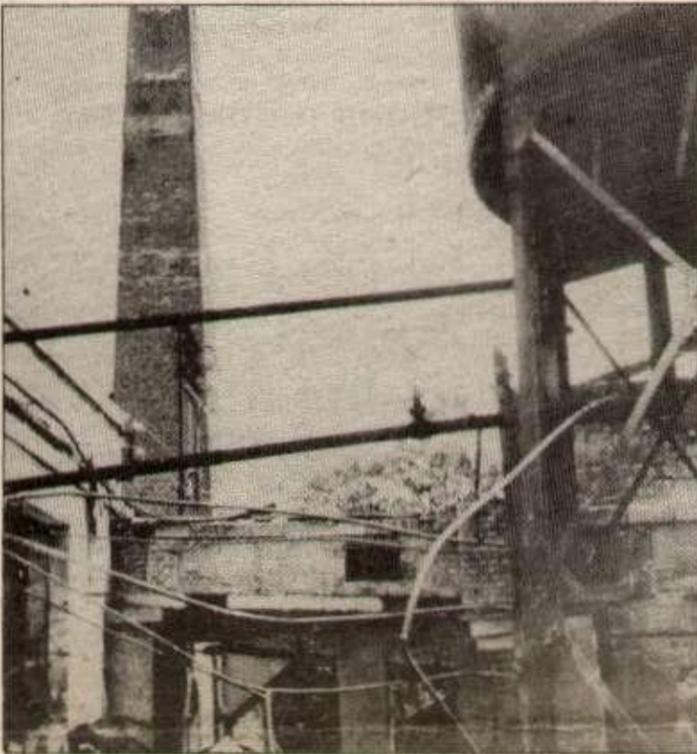
Somme réunie à ce jour : 22,8 millions

Lire en page 3

● L'aménagement du territoire. Un terme neuf, qui sonne bien dans la bouche des technocrates frais émoulus de l'ENA. L'aménagement du territoire, une belle en-tête pour des centaines de dossiers entreposés dans les préfectures. L'aménagement du territoire, une agence créée en 1963, la DATAR, qui emploie une cinquantaine de chargés de missions, plus neuf commissaires territoriaux, plus cinq commissaires à l'industrialisation, plus trois commissaires à la montagne, plus un commissaire à la rénovation rurale. L'aménagement du territoire, un terme bien vague, pour désigner une réalité bien concrète : les villages qui crèvent, les départements qui lentement se dépeuplent, les régions entières vouées au sort de parc touristique, les sidérurgistes lorrains qui partent à l'autre bout de la France, à Fos, habiter dans des caravanes, les jeunes qui partent grossir la population des banlieues parce qu'il n'y a que là qu'ils trouvent un emploi, c'est aussi cela l'aménagement du territoire.

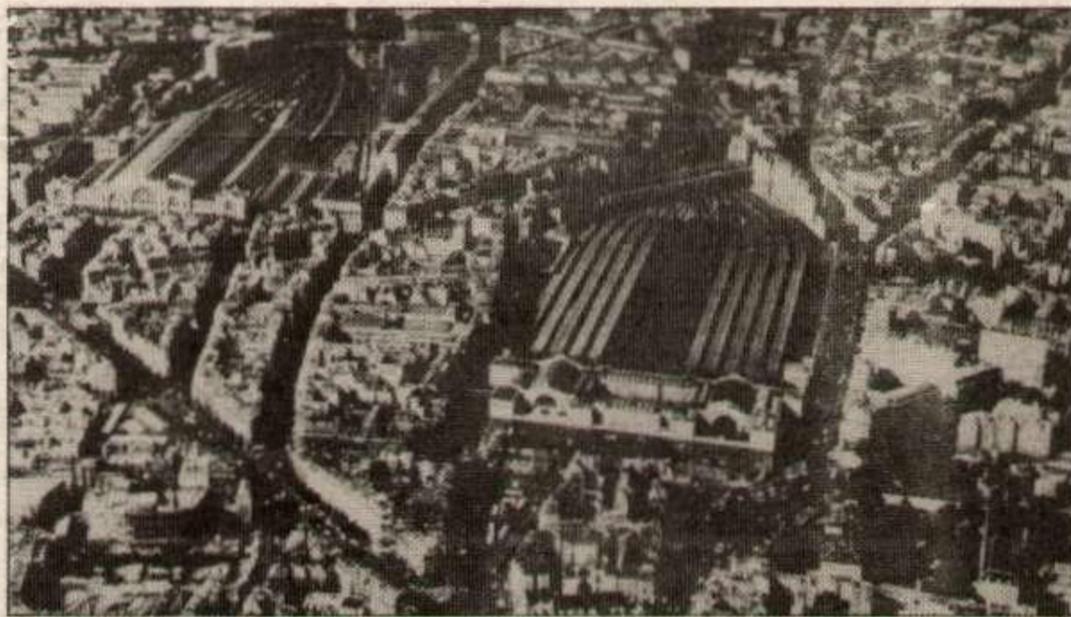
Il sera peut-être question de cette réalité là mercredi et jeudi à Vichy, où se tient la «Conférence nationale d'aménagement du territoire», en présence de Giscard.

Regions qui meurent...



## L'Aménagement du territoire 15 ANS APRES, UN CONSTAT D'ECHEC

Par Nicolas DUVALLOIS



... et entassement toujours plus grand dans les villes et leurs banlieues.

Parce que dans ce domaine là aussi, la bourgeoisie en est à réviser ses plans. En 1963, quand pour la première fois le gouvernement considère l'aménagement du territoire comme un problème central, il s'agit d'organiser le pays pour faire face aux ambitions du gaullisme : il y aura les régions industrielles, le Nord,

la Lorraine, la région parisienne, la région lyonnaise, la région marseillaise, et les régions rurales, le bassin parisien, l'Ouest, le Sud-ouest. Il y aura les régions à vocations touristiques, la Corse, le Roussillon, la Côte d'Azur, et les villes nouvelles destinées à équilibrer le développement banlieusard.

Vastes projets conçus dans les bureaux ministériels, et qui se heurtent aujourd'hui aux réalités de la crise. Car de quoi est-il question à Vichy ? Quatre thèmes de travaux ont été définis, quatre thèmes qui sont à la fois un constat d'échec et la preuve que la bourgeoisie éprouve les plus grandes difficultés à développer une politique d'aménagement du territoire à long terme.

— Le premier thème, c'est l'étude des «données nouvelles». Tout un programme ! Ces «données nouvelles», ce sont la baisse de la croissance, et plus généralement des difficultés économiques rencontrées depuis 1974. «Donnée nouvelle» aussi que le vieillissement démographique, qui par exemple amène à ce qu'il y ait aujourd'hui dans les campagnes plus de décès que de naissances. «Donnée nouvelle» enfin que «le changement des habitudes et des valeurs des Français», qui substituent, de l'aveu du gouvernement, la volonté de «travailler et vivre au pays» au désir de «réussite sociale».

— Le deuxième thème, c'est «la gestion de l'espace et des milieux», ou plus clairement «comment éviter le partage entre une France des espaces encombrés et une France des espaces vidés». «Beaucoup reste à faire dans ce domaine», dit le gouvernement par euphémisme...

— Troisième thème, l'emploi. Comment répartir entre les régions des emplois qui n'existent pas ? Voilà à quoi est confrontée la politique d'aménagement du territoire aujourd'hui, et le rapport introductif à la Conférence de Vichy le dit en des termes très crus : «Le renouvellement de notre tissu économique est tel que, dans les années à venir, l'industrie ne procurera pas de sucrofits d'emplois. En outre, pour profiter des chances offertes par les marchés européen et

international, l'agriculture poursuivra sa modernisation, de ce fait, elle ne créera pas d'emplois directs. C'est donc principalement sur la croissance de l'emploi tertiaire, c'est-à-dire en fonction de besoins plus localisés, que repose au cours des prochaines années l'augmentation des postes de travail offerts».

— Quatrième thème, enfin, le contexte international de l'aménagement du territoire. Là encore, dans tout leur cynisme, il faut citer les textes officiels : «Comparativement vaste et bien doté en zones naturelles de loisirs et d'agrément, notre pays est une aire de repos privilégiée pour nos voisins du Nord. Comment répondre aux problèmes spécifiques des régions frontalières et des espaces à vocation touristique soumis à la pression diffuse de nos partenaires ?»

Ainsi donc, il ne s'agit plus d'organiser l'avenir, mais de faire face au présent. Il ne s'agit plus pour le gouvernement d'envisager un rééquilibrage d'ensemble du tissu économique de notre pays, mais de répondre au coup par coup à la demande, pour tenter de désamorcer des situations explosives. Boussac s'écroule, provoquant des milliers de licenciements dans les Vosges ? On met sur pied en toute hâte un «plan Vosges» destiné à créer quelques emplois dans cette région.

Les agriculteurs n'entendent pas subir les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ? Giscard accourt pour annoncer un plan d'aménagement et de développement pour le «grand Sud-ouest». Où trouver l'argent ? En réduisant les dépenses prévues pour l'application du plan Languedoc-Roussillon, dont les objectifs n'ont pas été atteints. La Corse bouge ? On improvise des mesures avec des crédits destinés... à la rénovation rurale.

Tel est bien aujourd'hui le fond de la politique d'aménagement du territoire développée par la bourgeoisie : par un saupoudrage de mesures ponctuelles, et partielles, éviter que des tensions trop grandes ne se créent, sans pour cela apporter de remède au mal, bien au contraire.

## Les déséquilibres s'accroissent

Déséquilibres régionaux patents, tendance à la désertification de certains départements, urbanisation galopante et incontrôlée, telles étaient les constatations faites par la Datar au lendemain de sa création, en 1963. Quinze ans plus tard, on peut faire les mêmes constatations, accentuées encore sous l'effet de la crise. La politique d'aménagement du territoire développée jusqu'alors a surtout consisté dans des actions d'aide localisées, concernant une zone industrielle, au mieux un département, mais jamais une région dans son ensemble. De fait, les disparités au sein même des régions se sont considérablement aggravées sous l'effet de la crise : par exemple, si la Bretagne est aujourd'hui considérée globalement comme une région «à évolution positive», c'est parce que des industries nouvelles, résistant mieux à la crise, se sont implantées dans certains centres industriels, comme Rennes.

Mais Fougères, situé dans le même département d'Ille et Vilaine, connaît quant à elle une situation catastrophique.

En tenant compte du type d'industrie existant dans chaque région, industrie apte à résister à la crise ou pas, en tenant compte aussi des mouvements démographiques, l'INSEE a calculé quel serait le taux de création d'emploi dans les différentes régions en 1980. On constate ainsi que sur 21 régions, douze auront un taux de création d'emploi inférieur à la moyenne nationale, pourtant bien faible. Parmi ces douze régions, la Picardie, la Bretagne, les Pays de Loire, le

Poitou-Charentes, l'Aquitaine, Midi Pyrénées, le Languedoc et la Provence, c'est-à-dire les 8 régions déjà considérées comme «en retard» il y a 15 ans !

Le phénomène de dépeuplement des zones rurales connaît lui aussi un accroissement sensible : à l'exode rural dû à l'introduction du capitalisme à la campagne vient maintenant s'ajouter un fort déficit des naissances par rapport aux décès. Ainsi les quatre départements qui se sont le plus dépeuplés entre les deux recensements de 1968 et 1975 sont-ils : la Creuse, la Lozère, la Meuse et le Gers.

A l'inverse, si Paris a diminué notablement son nombre d'habitants, les quatre départements qui ont cru dans les plus fortes proportions sont : l'Essonne, les Yvelines, la Seine et Marne et le Val d'Oise. Voilà les résultats de la politique d'aménagement du territoire. Quant aux perspectives ainsi ouvertes, le rapporteur du budget de la Datar les exposait ainsi à l'Assemblée nationale : «renforcement probable des déséquilibres régionaux et urbanisation croissante», «belle des déséquilibres régionaux et urbanisation croissante».

### Le désert français : la Meuse aussi

La Lozère est sans doute l'exemple le plus spectaculaire de désert français. Il en est pourtant d'autres. Ainsi la Meuse, située pourtant dans la région de Lorraine, traditionnellement industrialisée. En 1962, il y avait 216 000 habitants dans ce département. En 1968, plus que 209 000. Au recensement de 1975, 204 000. Et aujourd'hui moins de 200 000. Si les tendances ne sont pas infléchies, il n'y en aura plus que 170 000 dans vingt ans. En 1977, 53 % des meusiens vivaient dans des communes de moins de 2 000 habitants. La densité globale est de 31,2 habitants au km<sup>2</sup>. Dans certains cantons, elle frôle le seuil «officiel» de désertification, soit 11 habitants au km<sup>2</sup>. Si l'on excepte Bar le Duc, la préfecture et ses 2 000 habitants, les villes ne grossissent plus. En 75 ans, la commune de Saint-Mihiel (quatrième centre urbain) n'a grossi que de... 38 habitants.

Pourtant, le solde naturel des naissances et décès est positif dans la Meuse : +7 200 de 1968 à 1975. Que se passe-t-il alors ? C'est très simple : il n'y a pas de travail. Toujours entre 1968 et 1975, 24 200 habitants sont partis ailleurs. Jusqu'à maintenant, ils partaient travailler dans la sidérurgie. Aujourd'hui, ils partent plus loin encore, puisque la sidérurgie n'embauche plus. Sur 100 jeunes de 20 à 30 ans, 17 s'en vont ainsi. Un plan de revitalisation était pourtant prévu : la création de 1 000 emplois par an de 1975 à 1980. Mais en trois années, c'est 600 emplois qui ont été supprimés...

## Sommet européen

## LES PROPOSITIONS FRANÇAISES SUR LES INSTITUTIONS

● Nous avons évoqué dans notre édition d'hier le point de discussion principal du sommet européen qui s'est tenu ces lundi et mardi à Bruxelles, la mise en place du système monétaire commun. Un autre point à l'ordre du jour de cette réunion est le projet de réforme des institutions européennes et la mise en place demandée par Giscard d'une commission de trois «sages» pour étudier les modalités d'une modification des institutions.

Le problème posé est celui de l'adaptation des structures institutionnelles, dans la perspective de l'élargissement de la CEE aux trois pays de l'Europe du Sud. Les traités qui régissent la communauté ont été prévus pour une Europe à six, et des problèmes ont déjà surgi pour faire fonctionner la communauté à neuf avec les règles actuelles. Le problème principal posé par l'élargissement consiste dans la difficulté à prendre des décisions à l'unanimité dans le cadre d'une communauté dont le nombre de participants s'accroît bien au-delà

des six membres fondateurs.

Une réforme des institutions semble donc nécessaire à la plupart des pays membres, pour aller, selon les propositions de la commission européenne, dans le sens de permettre des prises de décisions à la majorité dans un nombre croissant de questions.

Le projet se heurte à des obstacles politiques évidents, puisqu'il tend à limiter de fait la souveraineté nationale. C'est donc de multiples précautions que les différents gouvernements entourent cette

question, particulièrement le gouvernement français, qui sait qu'une partie de sa majorité est hostile à une extension de la supranationalité. Les chefs d'Etats des Neuf devaient donc discuter de la proposition faite par Giscard en juillet dernier de mettre sur pied une commission de trois «sages» chargée d'étudier les réformes à envisager. Cette commission devrait faire un rapport au conseil européen qui se tiendra dans le milieu de l'année prochaine.

La proposition de Giscard n'est pas exempte de considérations de politique intérieure française. C'est ainsi qu'on cite comme candidat possible Maurice Faure qui a été signataire du traité de Rome, mais qui a également l'avantage, aux yeux de Giscard, d'être un radical de gauche qui pourrait ain-

si se voir confier, comme son ami Fabre, une «mission» qui le rapprocherait de la majorité au pouvoir.

Au niveau du choix des personnalités, l'accord au sein des Neuf semblait devoir se faire avec quelques difficultés, les petits pays entendant que leurs intérêts soient représentés dans cette commission. De toute façon, la plupart des pays de la CEE sont réticents quant à la définition que Giscard entend donner du statut de ces «sages», une assez nette majorité se dégageant pour ne pas souhaiter de changement substantiel dans le fonctionnement des institutions communautaires. Il était prévu, pour le cas où le Conseil européen ne pourrait pas se mettre d'accord sur cette question, que la discussion se poursuive après le sommet au niveau des ministres des Affaires étrangères.

## CENTRALE DU PELLERIN

● les décrets d'utilité publique signés  
● la résistance se consolide

Barre vient de signer les décrets d'utilité publique relatifs à l'implantation d'une centrale nucléaire sur les terrains de la commune du Pellerin (Loire Atlantique). Une fois de plus, le premier ministre, et son gouvernement, viennent ainsi d'exprimer leur mépris pour les populations concernées, qui ont pourtant largement démontré qu'elles ne voulaient pas de cette centrale. Alors que valent les belles paroles de Giscard qui claironnait que «là où les populations ne voudront pas de centrale nucléaire, il n'y en aurait pas»? Du vent!

Depuis que le projet de cette centrale existe, les habitants des communes du Pellerin et de Cheix-en-

Retz, ont affronté les flics, hébergés des barricades, refusé d'accueillir dans les mairies les enquêteurs et les registres d'utilité publique. Ceux-ci avaient été contraints d'utiliser des «mairies annexes», des véhicules protégés par les flics. Un recours devant le conseil d'Etat sur la légalité de ces mairies annexes a été engagé, sans résultat pour l'instant. En signe de protestation également les maires de Cheix et du Pellerin démissionnaient récemment, et l'un d'eux affirmait: «Je ne suis pas de ceux qui font passer le plaisir d'avoir une ceinture tricolore autour du nombril avant celui de servir les intérêts de la commune».

Tout au long de la lutte engagée, le rapport de for-

ces se construisait, se consolidait, s'élargissant vers toute la population de la région, et notamment vers Nantes, obligeant certaines organisations à s'engager, malgré leurs réticences.

A l'annonce de la signature du décret d'utilité publique qui voudrait passer outre le refus des populations, une campagne de mobilisation était aussitôt reprise; campagne d'affichage, voitures sonores sillonnant Nantes, et la région, alertaient la population l'invitant à des réunions d'information. Diverses initiatives pour renforcer la lutte ont été suggérées... Le week-end des barrages filtrant étaient mis en place, pour une importante distribution de tracts.

Pour sa part le Comité de défense installant des piquets près du site, piquets qui peuvent être rapidement renforcés en cas de menaces: dès la parution dans le Journal officiel, les travaux peuvent en effet démarer.

La méprisante signature de Barre, a eu un effet sur lequel il devra compter: la résistance au projet de la centrale nucléaire se renforce, et se consolide. Une intersyndicale entre la CFDT, la CSCV, et des syndicats paysans se met sur pied, les associations se regroupent dans un front commun, d'ores et déjà des manifestations sont prévues...

Pierre CHÂTEL

## ● Critiques de Konopnicki (ex-PCF)

Guy Konopnicki, qui fut dirigeant de l'UEC et président de l'UNEF, et qui a quitté le PCF il y a quelques mois, s'explique dans le *Nouvel observateur*. Il déclare ne pas désespérer d'un redressement du PCF, mais ne voit sa possibilité que par une lutte de l'extérieur. Il y critique la manière dont la direction tente de répondre aux contestataires, par deux biais: «en lieu et place d'arguments de fond, opposer aux intellectuels des arguments administratifs, empruntés au centralisme «démocratique»». Et d'autre part, par le biais des «ouvertures bidons», comme par exemple le livre sur l'URSS: «On permet, écrit Konopnicki, la publication d'un livre intéressant et critique sur l'Union soviétique, l'URSS et nous, mais on fait en sorte que la discussion sur le socialisme en union soviétique ne soit jamais liée à l'histoire du PCF, ni aux perspectives du socialisme en France, ni à la situation du mouvement communiste international».

## ● Élections municipales à Nice: trois listes

Les élections municipales partielles qui doivent se dérouler les 10 et 17 décembre prochains dans le troisième secteur de Nice verront s'affronter trois listes. Les deux listes entre lesquelles se décidera la bataille sont celle de Médecin, et la liste d'union de la gauche, qui comprend également des écologistes. Une troisième liste, conduite par M. Fernand Roque d'Orbcastel, gérant de société, se réclame de la majorité. On chuchote, à Nice, que cette liste serait surtout destinée à empêcher la défaite de Médecin, en provoquant un second tour, dans le cadre duquel elle se désisterait en faveur de la liste Médecin.

Cette élection, qui doit pourvoir au remplacement de 14 sièges sur 49, ne peut pas modifier la majorité au sein du conseil municipal de la ville.

## ● Ceres: un nouveau texte

Le courant minoritaire du PS est traversé de contradictions dont les plus voyantes ont été, dans la dernière période, les prises de position de Christian Pierret et Jacques Guyard, critiquant les chefs historiques du CERES.

Dans ce cadre, 70 militants du CERES viennent de publier un texte appelant à l'unité du courant et distribuant les critiques tant au courant Pierret qu'aux proches de Chévènement. Les signataires de ce texte entendent intervenir au colloque du CERES des 16 et 17 décembre pour exiger notamment que «l'expression publique du CERES devienne le reflet fidèle des positions effectivement prises par les militants (...). En particulier, poursuivent-ils, la presse du CERES (Repères, Volonté socialiste) ne doit plus être la propriété de quelques-uns».

## MITTERRAND-ROCARD

Offensive mitterrandiste dans la guerre interne du PS. Charles Hernu, un proche de Mitterrand, vient de déposer une plainte contre les sondages publiés la semaine dernière, et qui donnaient un net avantage à Rocard. Motif officiel: «Ces sondages ne rentrent pas dans le cadre de la loi du 19 juillet 1977». Pour compléter la contre-offensive, le *Provençal*, le journal de Defferre, publie son propre sondage, qui, lui, est favorable à Mitterrand. Le premier secrétaire dépasse son rival dans l'électorat de gauche, et chez les ouvriers.

## POPEREN (PS) EN GUERRE CONTRE LES CONCILIEURS

Dans le dernier numéro de son bulletin *Synthèse flash*, Poperen part en guerre contre les concil-

iateurs. Par ce terme, il désigne ceux qui veulent gommer les contradictions entre Mitterrand et Rocard. Suivre cette voie revient selon lui à lui à liquider le PS et à le livrer pieds et poings liés à Rocard.

## JALOUX

Crépeau, président du MRG, a déclaré, à propos des contradictions qui secouent le PS: «nous ne nous en mêlons pas. Nous avons nos propres problèmes. En ce qui concerne Michel Rocard, il dit ce qu'ont toujours dit les radicaux de gauche, mais peut-être le formule-t-il mieux que nous».

## «ETANT DONNE LA SITUATION ACTUELLE DE L'OUTILLAGE ELECTRIQUE...»

Les 550 salariés de Aciers Outillage-Peugeot seront en chômage technique du 26 au 29 décembre.

## 25 MILLIONS POUR QUE VIVE LE QUOTIDIEN

Paris	
13 <sup>e</sup> un ami de la presse parisienne	500
Toulouse	
Des camarades	100
Belleville sur Saône	
Ventes	157
Des sympathisants	121
Grenoble	
Quartier Villeneuve : L.S.	150

Usine Sescosem :	
Un sympathisant	200
Un camarade	50
Ventes	50
Une gréviste du service Masques	50
Total	1 678
ANCIEN TOTAL	226 666
NOUVEAU TOTAL	228 344

Pour les 25 millions du Quotidien du Peuple, je verse

Nom : .....

Adresse : .....

Etablir les chèques à l'ordre du Quotidien du Peuple : CCP - centre Paris - compte N° 23 132 48 F

Crédit Lyonnais : agence ZU 470 compte N° 7 713 J

## LUTTES OUVRIERES

# 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT IMPRESSIONS SUR LE VIF AVEC 4 DELEGUES CHEMINOTS

Ils sont quatre cheminots de Paris, de l'Est, de Lyon ; ils ont entre 30 et 40 ans. Le 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT est presque terminé, et comme promis on se retrouve autour d'un pot, au « bar de la marine », dans l'enceinte bruyante d'Alpexpo. Tout au long du Congrès, au hasard des stands, au moment des repas, chaque fois que le Congrès entrerait ou sortirait de la grande salle de travail, on s'était donné nos impressions sur les débats, en toute franchise, en toute confiance, avec la volonté d'y voir plus clair. Rien d'extraordinaire, peut-être... Et pourtant. Pour

— J.C. : Mon impression générale ? Le démarrage a été laborieux, un peu traditionnel. La suite du débat est entrée plus dans le vif du sujet, par rapport à ce qu'on avait discuté avant le Congrès. Cette lenteur à démarrer vient peut-être qu'une partie des délégués, « chevrons » comme on dit, ont l'habitude de présenter leur bilan. D'autres étaient plus dans le bain, dans l'esprit du Congrès, ils avaient besoin de libération pour aborder les sujets tabous, et je crois que les tabous sont tombés : ne serait-ce que l'uniformité de pensée supposée pratiquement obligatoire auparavant pour intervenir en étant à l'aise.

— D. : C'est vrai qu'on pouvait rester sur sa faim, au début, malgré le rapport de Ségué qui laissait

des questions en suspens. Il y a eu un effort ensuite...

— A. : A mon avis, il y a eu deux types d'intervention : celles qui ont été vraiment novatrices, issues de la base, des syndiqués. Et d'autres plus édulcorées, plus classiques.

*Ce point de vue ne fait pas tout à fait l'unanimité, il semblerait que le clivage ne passe pas tout à fait par là...*

— D. : Le choix des délégués, c'est quand même un problème, non ? Il n'y a même pas de progression du nombre de jeunes, de femmes, d'immigrés.

— J.C. : Oui, il faudrait voir pourquoi, les difficultés pour les femmes à militer quand elles sont mariées. Ce n'est pas facile de partir toute une semaine.

tant, ce n'est pas à cause d'une intervention de l'un ou de l'autre qu'on a commencé à discuter : je n'ai pas souvenir qu'ils aient même pris la parole au cours du débat. Tout simplement, on était arrivé en même temps, dimanche après-midi, dans le vent glacé de la banlieue grenobloise. En apprenant que j'étais au *Quotidien du Peuple*, ils n'avaient pu retenir quelques réflexes... Voilà pourtant la discussion que nous avons eue, à peu près telle quelle.

D'avantage des impressions à chaud qu'un véritable bilan de Congrès mais qui parlent...

*Là encore, tout le monde n'est pas d'accord... J.C. reprend*

— Ce qui est encourageant, c'est que des courants d'idée ont pu trouver une tribune, y compris d'une façon critique, mais d'une façon CGT...

— J.L. : C'est vrai, et pour la première fois. J'ai vécu le Congrès de 75, c'est deux Congrès très différents. En 75, il y avait des perspectives politiques, qui créaient une certaine unité. Le Congrès était beaucoup moins attentif, tout était joué, on entérinait. Cette fois, le chemin lui-même est en débat !

— J.C. : C'est le Congrès de la réflexion.

— J.L. : C'est le virage du siècle pour la CGT : arriver à s'exprimer.

— A. : Oui, mais j'ai participé à des discussions

à la base, dans des sections. Les interventions ne reflètent pas la diversité de ces discussions, toutes les facettes ne sont pas apparues. On dirait qu'on a regroupé tout, et pris les idées dominantes.

— J.L. : On a entendu seulement le tiers des interventions...

— J.C. : Je ne suis pas d'accord.

— A. : Il y avait une réelle diversité : sur la démocratie, sur la tactique des luttes... On n'a pas eu de réponse.

— D. : On n'a pas retrouvé toutes les préoccupations. Les jeunes étaient heureux qu'on leur demande leur avis sur l'activité passée : la démocratie, le cheminement d'une revendication, l'information...

Aujourd'hui, ce n'est pas facile de lutter, et ça crée des interroga-

tions : comment lutter aujourd'hui ? Les jeunes se posent beaucoup de questions sur la société de consommation, et bien d'autres choses. On n'a pas eu de réponse suffisante.

— J.C. : Je crois qu'on se trompe de tribune. Partout il y a eu des débats. Mais à la Tribune du Congrès confédéral, c'est l'opinion majoritaire qui doit être donnée : sur 90 participants à un débat, il y a bien 85 opinions divergentes...

— J.L. : On est exigeants, de plus en plus. Et il faut aussi mesurer l'importance de ce changement au nombre de débats qu'il y a eu cette fois.

Pour le précédent Congrès, il n'y avait presque rien eu. Sur les luttes, il n'y a pas de recette : les grèves de 24 h par exemple ; pour, contre ? Ça dépend du contexte, il n'y a pas de principe là-dessus, et un Congrès confédéral ne peut pas tellement tracer de perspective.

— A. : Peut-être, mais il faut en parler, la lutte c'est notre but essentiel. Comment aboutir dans nos luttes ? Là-dessus, il y a une réflexion dans les syndicats, et pas encore d'una-

nimité. Il y a des points sur lesquels il y a des convergences, mais on tourne encore en rond. Pas seulement sur la durée d'une grève, mais aussi sur qui doit y participer, et comment y arriver.

*Avant de repartir pour la séance qui commence, on essaie rapidement de voir comment le Congrès peut transformer les choses, dans les mois qui viennent.*

— J.L. : Il y a deux volets : il faut perfectionner la CGT, l'adapter plus vite, et il y a l'unité d'action...

— J.C. : La capacité de prise en compte de toute cette réflexion, à la base, c'est la clé de voûte.

— D. : Mais pour quoi faire ?

— J.C. : Comment cela va être répercuté ? Aujourd'hui, c'est la démocratie des présents, pas encore la démocratie de masse. Il faut voir comment arriver à une démocratie de masse.

— J.L. : Il faut s'emparer de l'aspiration à l'unité, mettre en pratique ce que nous disons, pour que le plus grand nombre se batte ensemble, qu'il prenne conscience de la force qu'il représente...

## Paris gare de Lyon :

- Le mouvement massivement suivi, étendu aux guichetiers
- Grève de huit jours à Austerlitz

La majorité des cheminots de la banlieue Sud-est de Paris (Gare de Lyon) continuent en milieu de semaine le mouvement qu'ils ont engagé le 27 novembre, dans le cadre du préavis déposé par les syndicats CGT, CFDT et FO jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier. La grève actuelle vise à s'opposer à l'augmentation de la productivité prévue par la direction et à une nouvelle organisation du travail plus contraignante (horaires, postes doublés, etc.).

Au mouvement qui touche maintenant 95 % des roulants de la Gare de Lyon, se sont joints les employés des guichets et des renseignements de cette même gare qui luttent pour l'embauche d'employés titularisés ; actuellement, la direction de la SNCF embauche uniquement des employés sous contrat avec des horaires inférieurs à huit heures.

Mouvements contre la suppression d'emplois, pour l'augmentation d'effectifs, contre les cadences de travail : en fait l'ensemble des travailleurs de la Gare de Lyon s'oppose à la politique de rentabilisation opérée par la SNCF dans le cadre du plan Guillaumat.

Au mouvement de la Gare de Lyon, il faut ajouter la grève qui durera toute cette semaine, des agents de conduite du réseau banlieue de la gare d'Austerlitz. L'objectif de leur lutte : la révision de la grille de classifications.

- De nouveaux licenciements

Après l'annonce de milliers de licenciements à Manufrance, chez Pilotaz, Creusot Loire, aux Tissages de Fiers, la liste continue : 150 licenciements ont été annoncés par la direction de l'entreprise Amarragi de Nevers : les travailleurs ont décidé aussitôt d'occuper leurs locaux de travail.

Près d'une centaine de licenciements sont également annoncés à l'entreprise Forest (Courbevoie) sur les 450 travailleurs que compte l'entreprise.

Enfin, la direction de la Manufacture de tapis et couvertures (Agache Willot) à Beauvais, vient d'annoncer son intention de supprimer 100 emplois.

## En bref... En bref... En bref... En bref...

- Flics-voleurs

Deux CRS viennent d'être inculpés à Strasbourg, d'autres pourraient l'être sous peu. Les deux CRS inculpés agissant avec la complicité de garagistes, d'un peintre et d'un casseur, avaient mis sur pied une affaire de maquillage de voitures. Les uns les volaient, d'autres les maquillaient avant de procéder à la vente.

Un des flics prétendait ainsi s'être fait voler sa voiture par trois fois, touchant les primes d'assurances, et le prix de la revente de ses voitures qu'il donnait à maquiller à ses collègues. L'étendue du trafic est pour le moment ignoré.

Une autre affaire de trafic de véhicules a également été mise à jour dans la Seine Saint Denis, là aussi, les protagonistes sont des flics qui opéraient depuis plus d'un an. Ils revendaient le produit de leur trafic dans les territoires d'outre-mer.

Ils se sont fait prendre parce qu'ils roulaient dans deux voitures différentes, avec la même immatriculation !

- Sabata : la presse tchécoslovaque félicite Marchais

*Rude Pravo*, organe du Parti normalisé de Husak a félicité Marchais d'avoir refusé de recevoir le fils de Sabata, porte-parole de la Charte 77, arrêté il y a deux mois. Marchais avait refusé de recevoir Vaclav Sabata sous prétexte que celui-ci avait écrit des articles dans la «*presse bourgeoise*» participant de la «*campagne anticommuniste*». Vaclav Sabata a déclaré : «*Je pense que Rude Pravo est ravi de l'attitude du PCF car cela lui permet d'accuser mon père et moi d'anticommunisme*».

- Paris 19<sup>e</sup> : lycée Bergson en grève

Lundi matin, à partir d'un tract dénonçant la sélection par les pré-conseils, les lycéens de Bergson sont entrés en lutte. La participation des lycéens à cette première journée de grève a été massive et une grande volonté de lutte est apparue. Le collectif de

lutte, après une discussion avec les lycéens en grève a décidé de travailler au renforcement de l'organisation et à une définition plus précise des moyens à mettre en œuvre pour aboutir. Mardi matin, le C.L. distribuait un tract appelant à boycotter les pré-conseils en occupant les locaux des conseils de classe. Il propose d'envisager comment inviter les professeurs et les parents d'élèves pour participer à la lutte. Il propose enfin de préparer une lutte contre la répression au cas où les menaces faites par l'administration seraient mises à exécution.

UCJR Bergson

- SNCF : les usagers bloquent le train Dreux-Paris

Pour la troisième fois, les usagers SNCF de la ligne Dreux-Paris sont descendus sur le ballast, bloquant la ligne à Montfort l'Amaury pour protester contre les retards quotidiens de leur train habituel. Le retard de 35 minutes étant dû cette fois à la panne d'une des deux machines mises en place par la SNCF pour éviter les retards dus eux-mêmes à des pannes ou du matériel trop usagé. Les usagers, à pied d'œuvre à 7 h 48, ont maintenu leur piquet jusqu'à midi. Ils s'affirment ulcérés (et le montrent) par la politique de la SNCF qui néglige consciemment les lignes qu'elle juge peu rentables. Ces retards répétitifs s'accompagnent pour les usagers d'ennuis avec leurs employeurs : la SNCF refuse maintenant de délivrer les billets de retards...

GIEREK : PATIENCE !

Dans un discours prononcé devant des mineurs, le Premier ministre polonais Gierek a reconnu que la production de biens de consommation ne correspondait pas aux demandes des travailleurs. Il leur a demandé de faire preuve de «*patience, persévérance, confiance et discipline*».

NAZARIAN LOURDEMENT CONDAMNE

Le verdict du procès d'Erivan est tombé. Robert Nazarian, fondateur du groupe arménien de surveillance des accords d'Helsinki, a été condamné à cinq ans de camp de travail et deux ans d'exil intérieur, pour «*agitation et propagande anti soviétique*».

# «LE VIRAGE STRATEGIQUE AVOUE» DE LA CFDT TRES LARGEMENT CONTESTE AU CONGRES DE L'URP

● Le Congrès de l'Union régionale parisienne (URP) de la CFDT qui s'est tenu du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre s'annonçait confus, surtout après le dernier Conseil régional. L'équipe régionale candidate avait même retiré sa candidature, puis l'a représentée, «pour éviter la crise».

Les enjeux étaient doubles :  
- D'abord définir ce que deviendra l'inter-professionnelle dans la région parisienne, région décisive pour la CFDT ;  
- Ensuite, situer la politique de l'URP par rapport à celle de la confédération.

## UNE BATAILLE : L'INTER-PROFESSIONNELLE

La bataille pour une véritable inter-professionnelle n'est jamais innocente. C'est une des richesses du syndicalisme français qui a, depuis longtemps, contribué à lutter contre le corporatisme étroit de certains syndicats. De nombreux délégués ont souligné son importance et le rôle qu'elle devrait jouer dans la coordination des différents secteurs de lutte, dans la réflexion collective pour dégager des revendications communes et dans l'impulsion d'initiatives aux différents niveaux : local (UL), départemental (UD) et ré-

gional (UR). De très nombreux congressistes ont critiqué l'équipe sortante parce que «l'URP n'a été qu'un relais des initiatives confédérales incapable de soutenir les luttes des travailleurs» comme devait le rappeler les postaux de Paris. Le soutien tardif aux résidents des foyers Sonacotra — même s'il marque un progrès noté par tous — témoigne de cette méfiance et de ce sectarisme politique par rapport aux luttes en cours.

Le Secrétaire de l'UD 94 (Val de Marne) insistera tout particulièrement sur la nécessité impérative «d'élaborer une véritable politique inter-professionnelle pouvant aboutir à une véritable

coordination des luttes».

Le vote extrêmement serré du rapport d'activité indique bien le large mécontentement des différents syndicats et unions professionnelles de la région. Mais ce qui est inquiétant aussi c'est qu'en l'absence d'une orientation clairement définie, l'équipe de Bobichon présentée par l'équipe sortante apparaît d'emblée comme l'otage de 2 unions professionnelles, l'UPSM (métaux) et le STIC (chimie), qui jusqu'à présent n'ont pas témoigné d'une volonté très nette de développer l'inter-professionnelle, bien au contraire. Quand on sait que Bobichon est l'ancien Secrétaire de l'UD de Paris qui a appelé à voter, dès le 1<sup>er</sup> tour (lors des élections législatives partielles) pour la candidature du PS, on comprend mieux !

## RECENTRONS, RECENTRONS, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Les textes de préparation du Congrès étaient très clairs. Ne discutons pas de

la situation politique, concentrons-nous des orientations fixées par la Confédération et définissons une politique régionale «au ras des pâquerettes». Les différentes commissions proposées allaient naturellement dans ce sens (tertiaire, C.E., temps libre, sous-traitance, ...). Aucune commission sur le chômage, aucune discussion prévue sur la politique de la Confédération (négociations à froid, luttes branche par branche, etc.).

Pour de nombreux syndicalistes, la pillule a été dure à avaler et si les conditions avaient été mieux préparées, il est certain que c'est beaucoup plus de 21 % des votants (plus du quart d'abstentions) qui auraient voté la motion de renvoi de la résolution générale proposée par le SGEN-Créteil.

Le délégué de la SNCF de Villeneuve Saint-Georges a été le premier à clarifier le débat.

«Si certains, prétextant qu'il n'y a plus d'alternative politique, parlent en coulisse de consensus, pour nous, le problème du dé-

bouché politique ne peut se poser que si la question est amenée par le développement des luttes». Et il a appelé le Congrès et l'ensemble des syndicalistes CFDT à débattre sur le mot d'ordre d'union des forces populaires, en ne se contentant pas de l'analyse confédérale d'une union au sommet avec les partis de gauche mais en lui donnant au contraire un tout autre contenu, celui d'une convergence dans l'action de ceux qui luttent de façon autonome et sur leurs propres objectifs dans les entreprises et dans les autres secteurs. L'amendement ajoutant «sans exclusive» après l'union des forces populaires, voté contre l'équipe URP va tout à fait dans ce sens.

D'autres votes ont permis à une opposition qu'on sentait présente mais diffuse, de se rassembler par moment avec force. Par exemple, le vote sur l'amendement des services publics de Paris, introduisant la nécessité d'une «rupture préalable avec le capitalisme passant par la prise du pouvoir politique et écono-

mique par les travailleurs» qui a recueilli 45 % des votants.

Ce Congrès que les réformistes souhaitaient terne et sans histoires a donc prouvé une chose : c'est que la ligne confédérale passe très mal et que l'opposition aux négociations à froid et aux luttes dispersées est grande. Elle est générale dans les syndicats de la fonction publique.

Tous ont réaffirmé la nécessité d'aller à la bataille tous ensemble et sans tarder. La clarification politique commencée doit, bien sûr, être poursuivie partout. D'abord parce qu'il faut tirer des leçons en vue du Congrès confédéral qui approche. Mais surtout parce que l'attitude de la CFDT dans la région parisienne peut être importante pour le développement des luttes ou leur isolement.

La volonté de lutter contre ce qui a été présenté par le représentant confédéral Hubert Lesire-Ogrel comme «un virage stratégique avoué», volonté qui s'est largement manifestée dans ce Congrès est extrêmement encourageante.

# LARZAC : REcul DU POUVOIR OU NOUVELLES MANOEUVRES ?

● Poursuite de «la procédure juridique d'expropriation...»; «remembrement...». Le gouvernement souhaite «qu'aucun agriculteur ne quitte son environnement...». Ce sont là les propositions faites dimanche matin par le chef de Cabinet du ministère de la Défense à une délégation des paysans du Larzac.

Ainsi, les paysans, au terme de leurs 720 kms, et au lendemain de la

manifestation, marquaient un point en contraignant le gouvernement à les recevoir. Les 11 membres de la délégation notaient à la sortie du ministère que le «ton avait changé» et que la négociation pouvait s'engager.

Cependant, loin de clamer victoire, ils réservent leur jugement sur les propositions du gouvernement. Celui-ci maintient en effet l'extension prévue initialement, vise toujours les 17 000 hectares du plateau qui deviendront propriété

des Domaines. Ceux-ci ne les retrocédèrent cependant pas en totalité à l'armée, mais pourraient, à l'occasion d'un remembrement, les céder à nouveau à des paysans. D'autre part, les terres situées à l'intérieur des zones de tirs pourraient continuer à être cultivées, après accord entre les paysans et l'armée, garantissant à cette dernière le droit de passage lors des manœuvres.

Les paysans ont réaffirmé leur demande qu'aucun d'entre eux ne soit chassé de ses terres.

Ces nouvelles dispositions intéresseront-elles les Larzac ? La délégation, en tant que telle, n'a pu se

prononcer, les propositions gouvernementales seront discutées par l'ensemble des paysans du Larzac qui participent à la lutte.

— Ils ne sont pas sans se souvenir qu'une première tentative de «dialogue» avait d'ailleurs été entreprise en septembre de cette année par le préfet de l'Aveyron qui déjà avait proposé des «regroupements de terres».

Durant les 8 ans de leur lutte les paysans du Larzac ont eut à déjouer nombre de manœuvres du pouvoir. L'offre du gouvernement qui semble constituer un recul n'est-elle pas un nouveau piège qui vise à les diviser ?

## Communiqué des paysans du Larzac

«Nous avons fait 710 kms à pied depuis le Larzac afin d'être reçus par M. Valéry Giscard d'Estaing. Forts de l'immense soutien rencontré tout au long de la marche et au cours de notre entrée dans Paris, qui s'est déroulée dans les meilleures conditions en ce qui nous concerne, malgré les évidentes provocations des forces de l'ordre, nous avons obtenu satisfaction. A la demande du Président de la République, M. Masson et le Chef de cabinet du ministère de la Défense ont reçu onze agriculteurs ayant accompli la marche, ce di-

manche 3 décembre, pendant près de trois heures.

Mais il ressort de cet entretien :

— 1) Que le gouvernement entend mener la procédure juridique d'expropriation pour l'ensemble du périmètre d'extension, jusqu'à son terme d'ici la fin de l'année ;

— 2) Que cette procédure devrait déboucher sur un «remembrement» ;

— 3) Que le gouvernement veut aboutir à un «compromis» : d'après lui «l'objectif idéal serait qu'aucun agriculteur ne quitte son environnement».

## ● La lutte des éleveurs contre Wessafic

Le 23 novembre dernier, les responsables du CLEI (Comité de lutte des éleveurs intégrés) section syndicale de Paysan-Travailleur rencontraient les responsables de la Wessafic, à la chambre d'Agriculture de Nantes pour l'ouverture des négociations sur 80 dossiers représentant un montant total d'environ 10 millions.

La journée de négociation permettait un accord sur plusieurs points importants ; à la fin de la journée, deux premiers dossiers étaient réglés, une nouvelle rencontre avait été fixée pour la poursuite de la négociation au jeudi 30 novembre. Nous avons appris des responsables de la Wessafic, le mardi 28 novembre à 17 heures qu'ils n'avaient pas l'intention de poursuivre les négociations, se refusant en particulier à payer le travail.

Dans la matinée du jeudi 30 novembre, 50 éleveurs et paysans travailleurs se retrouvent devant les portes de la firme pour exiger le redémarrage des négociations, le peu d'entretien de cette journée se faisait à travers une porte vitrée ou par l'intermédiaire d'un commissaire de police.

Par cette riposte rapide, le CLEI et les paysans travailleurs ont tenu à démontrer leur détermination devant la firme, qui a tant causé de misère chez de nombreux éleveurs.

Les responsables de la firme ont été informés qu'ils pouvaient s'attendre à une série d'actions dans les semaines à venir.

## COMMUNIQUE DE PAYSAN-TRAVAILLEURS ET DU CLEI

LES POMPIERS DANS LA RUE CE MARDI

Mardi, journée d'action des sapeurs-pompiers à l'appel de la CGT et de la CFDT, alors que se réunira le conseil supérieur de la fonction publique. Ils entendent obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail et une augmentation d'effectifs. A l'heure actuelle, ils sont 12 000 et exigent la création de 30 000 nouveaux postes !

MINEURS DE LORRAINE : GREVE SAMEDI

Les syndicats CGT, CFDT et FO appellent à un débrayage de 24 heures samedi pour l'ensemble des mineurs des charbonnages de Lorraine.

Cette journée de grève a été décidée face à l'intransigeance de la direction des Houillères d'entamer des négociations sur la réduction du temps de travail.

téléphonez au quotidien 636 73 76



### RECTIFICATIF

Dans notre édition d'hier, en page 4, l'article sur les filatures d'Ouille, près de Dieppe, était rendu illisible en raison de l'inversion de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> colonne (à partir de la 5<sup>e</sup> ligne). Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.



## Combattant pour les droits nationaux et pour une Ukraine socialiste

# LIBERTE POUR LEVKO LOUKIANENKO

Au cours des récents procès de l'été dernier en URSS contre les membres de la dissidence, aux côtés de Guinzbourg, de Chtcharansky et de Podrabinek, Levko Loukianenko, communiste ukrainien, co-fondateur du groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki était condamné, et ce pour la deuxième fois, à 10 ans de camp à régime sévère et 5 ans de déportation. Aujourd'hui, une campagne pour sa libération et sa demande d'émigration est lancée, entre autres par Amnesty International. A ses côtés, 10 autres membres du groupe Helsinki ukrainien, 13 autres prisonniers politiques ukrainiens demandent à émigrer, 25 prisonniers politiques du Camp de l'Oural n° 35 ont renoncé à la nationalité soviétique. Dans le cadre de cette campagne, nous publions aujourd'hui de très larges extraits d'un appel pour la défense de Levko Loukianenko lancé par le groupe ukrainien pour l'application des accords d'Helsinki et transmis par le Comité français de soutien au groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Notons que cet appel destiné à la réunion de l'Internationale socialiste qui s'est tenue récemment à Vancouver et que cette réunion, qui pourtant avait à son ordre du jour la question des droits de l'Homme, n'a même pas daigné faire allusion à la répression en Union soviétique dans son communiqué final. En retraçant les étapes du courageux combat de Loukianenko pour les droits nationaux du peuple ukrainien et, au-delà, pour «d'autres voies pour le développement d'un socialisme démocratique en Ukraine», cet appel constitue un véritable document sur les objectifs du combat des nationalités opprimées en Ukraine et dans toute l'Union soviétique.

Joëlle Feciaz



1976 en Ukraine : queue devant un magasin d'alimentation

Le 20 juillet 1978, la Cour du département de Tchernihiv a condamné le fondateur du groupe ukrainien pour l'application des accords d'Helsinki, le socialiste Levko Loukianenko, à 10 années de camp à régime sévère et à 5 années d'exil en des lieux éloignés en URSS.

Levko Grigoriévitch Loukianenko est né dans une famille paysanne en 1928, dans le village de Khrivivka, dépendant du département de Tchernihiv (...)

En 1944 à l'âge de 16 ans, il est au front et

combat pour libérer l'Europe du fascisme hitlérien. Membre du Parti communiste, en 52 il engage des études à la faculté de droit de l'université de Moscou. Progressivement il s'intègre à l'opposition qui se fait sentir du temps de Krouchtchev, où déjà des groupes ou organisations légales, semi-légales ou clandestines se manifestent. Cette opposition prendra des formes nationalistes dans les républiques tout en gardant un contenu politique socialiste.

### Pour une république socialiste socialiste d'Ukraine

(...) Les représentants les plus caractéristiques de ces groupes socialistes nationaux se trouvent être à cette époque Levko Loukianenko, Ivan Kandeaba, C. Viroun et d'autres personnes, membres de l'Association des Ouvriers et Paysans Ukrainiens dont le programme, sur aucun point, ne trahissait les principes de l'internationalisme prolétarien, ni les fondements du pouvoir d'Etat — en tant que pouvoir détenu par les travailleurs. En outre, il ne trahissait ni la lettre ni l'esprit de la constitution nationale.

Un des points principaux du programme de la République socialiste soviétique ukrainienne (que, malheureusement, nous ne pouvons pas confirmer absolument, le document se trouvant uniquement dans les archives du KBG et à la Justice) est celui du développement d'une prise de conscience nationale du peuple ukrainien, de son

autonomie, et de sa sortie de l'Union actuelle (1) qui ne tient pas compte du développement tant économique que socio-politique et socio-culturel du pays. La constitution nationale donne le droit à chaque république fédérale de sortir de la fédération.

Dans ce même programme, il est dit que la République socialiste soviétique ukrainienne respecte les principes socialistes et ne tend pas à favoriser la renaissance du capitalisme, aussi bien dans l'Ukraine d'aujourd'hui que dans celle, socialiste et indépendante, de demain. Il y est dit aussi

- (1) Il s'agit de l'URSS d'aujourd'hui (NDLR).  
(2) Vraisemblablement l'Etat ukrainien projeté par Loukianenko (NDLR)  
(3) Poète ukrainien du 19<sup>e</sup> siècle, symbole de la résistance du peuple ukrainien contre la russification (NDLR)

que l'Association des ouvriers et paysans ukrainiens estime de son devoir international de se battre pour une union des états socialistes, égaux et justes, ce qui ne contredit en rien les principes de la solidarité prolétarienne. (...)

En matière politique, la République socialiste soviétique d'Ukraine (...) prône une plus grande démocratisation de tout l'organisme fédératif (2) au sein duquel tous les membres de la fédération — tous les citoyens — leurs organisations et leurs partis, ont des droits égaux et la possibilité de prendre part dans la vie fédérative et dans le gouvernement du pays.

En matière de nationalités, la République socialiste soviétique d'Ukraine estime que toutes les nations, ethnies et minorités nationales qui vivent sur le territoire de l'Ukraine indépendante, doivent avoir

### Condamné à mort en 1961

En 1961, les membres de l'Association des Ouvriers et Paysans Ukrainiens sont emprisonnés et appelés à répondre de la responsabilité criminelle «pour trahison de leur patrie et pour agitation et propagande anti-nationales». La Cour de Lvov condamne Levko Loukianenko à la peine de mort, Kandeaba à 15 ans de privation de liberté et les autres membres à des peines allant de 11 à 7 ans d'emprisonnement. La Cour suprême de Lvov, commue la peine de mort de Levko Loukianenko à 15

des droits égaux, c'est-à-dire les droits de tout citoyen et aussi des droits et des possibilités élargis pour le développement des caractéristiques nationales. La République socialiste soviétique d'Ukraine se montre toutefois hostile à un chauvinisme de grand état et à un nationalisme extrême et réactionnaire, estimant que ces deux aspects ne peuvent être que néfastes au peuple et en premier lieu aux travailleurs.

Il est dit dans ce document que la République socialiste soviétique d'Ukraine n'a pas pour but de réaliser ce programme par la contrainte. La seule voie juste pour la réalisation de ces objectifs étant celle du développement de la conscience commune, et, dans ce but, de l'emploi de moyens légaux, et même, à la limite, de moyens semi-légaux d'agitation et de propagande. (...)

années de camp de travail et de rééducation.

Par cet acte judiciaire, le droit fondamental du peuple ukrainien à l'autonomie et à la liberté se trouve grossièrement bafoué.

Par cet acte judiciaire, le droit de régler en toute liberté les questions économiques, politiques et autres est bafoué également.

Par cet acte judiciaire sont bafoués aussi les droits fondamentaux et la liberté de l'individu tels qu'ils sont stipulés dans les Droits de l'Homme et dans la Constitution Nationale.

Enfin, le procès de Levko Loukianenko et de ses camarades, perpétré par les instances nationales, est une atteinte à la démocratie et au socialisme — démocratie et socialisme dont ils se réclament par ailleurs.

Ni les persécutions, ni les tribunaux, ni les 15 années passées au Goulag, n'ont rompu la résistance de Levko Loukianenko. Les paroles de Tarass Chevtchenko (3) s'appliquent

pleinement à son cas : «Je suis puni, je souffre mais je ne me repens pas...». Ces mots sont à l'image même de l'insoumission de l'âme ukrainienne, grâce à laquelle l'Ukraine a toujours survécu, vit et continue le combat pour sa liberté, pour ses valeurs et son identité. Et s'il y a sur la terre ukrainienne des hommes tels que Levko Loukianenko — et il en existe sans nul doute — l'Ukraine ne sera pas frustrée de son avenir.

### Co-fondateur du groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki 77

Libéré de ses lieux de détention en 1976 et se trouvant sous surveillance ouverte ou discrète, risquant à chaque heure sa vie et sa liberté, Levko Loukianenko prend une part active dans la formation du groupe ukrainien de défense des accords d'Helsinki et devient, en fait, son fondateur et son dirigeant.

En plus de cela, Levko Loukianenko écrit des articles pleins de talent pour la défense de Moroz, Roubane, Roudenko et d'autres. Il écrit des lettres, dépose des plaintes, fait des déclarations aux organismes du pouvoir national au sein desquels il découvre de graves manquements aux droits et à la liberté de l'individu en Union soviétique. Son énergie, sa bonté, sa foi en l'idéal de la liberté et son idéal pour un socialisme humain se communiquent à ses amis et à ceux qui pensent comme lui. Il

cherche d'autres voies pour le développement d'un socialisme démocratique en Ukraine. Il veut arriver à une unité internationale des vrais socialistes. Il vit et le combat.

A nouveau, l'acharnement du pouvoir sur la personne de Levko Loukianenko est une preuve du fait que notre pays subit un système qui n'a rien à voir, ni avec le véritable socialisme, ni avec la démocratie, au sens où ces mots sont généralement perçus.

Nous appelons tous les socialistes, tous ceux qui se sentent proches du socialisme, à venir défendre notre ami, un véritable combattant qui s'est battu pour la défense de ses idéaux socialistes, pour la liberté et la justice. (...)

MEMBRES DU GROUPE  
UKRAINIEN  
POUR L'APPLICATION  
DES ACCORDS  
D'HELSINKI

## RFA : grève dans la sidérurgie

# ● COMBATIVITE A LA BASE

# ● LES DIRECTIONS SYNDICALES PRETES AUX CONCESSIONS

● Ce lundi 4 décembre, la grève dans la sidérurgie ouest-allemande se poursuit. Les patrons ont répondu par le lock-out à cette lutte menée depuis mardi dernier par 37 000 des 220 000 sidérurgistes de la Ruhr, d'Osnabrück et de Brême. Aujourd'hui, 80 000 travailleurs de cette région sont en grève ou lock-outés. Outre les 11 (des 50) entreprises en grève, le lock-out concerne, jusqu'à maintenant, 8 entreprises de l'industrie sidérurgique. Les travailleurs qui se sont prononcés très massivement pour cette première grève syndicale dans la sidérurgie depuis 1928, luttent pour une augmentation salariale d'au moins 5 % et pour l'instauration de la semaine de 35 heures sans baisse de salaire.

Après un semaine de grève, les patrons s'apprêtent à faire quelques concessions dérisoires sur les salaires et proposent une augmentation de 3 % et 4 jours de congés payés annuels supplémentaires (au lieu des 2,1 % et des deux journées proposées initialement) ; par contre ils refusent catégoriquement toute révision de la durée hebdomadaire du temps de travail. Concessions que les dirigeants syndicaux, écoutent d'une oreille bienveillante. Ayant déjà allègrement balayé les revendications de leur base en ne réclamant que 5 % d'augmentation salariale, ayant adopté une attitude plus que complaisante à l'égard du patronat dans la question des 35 heures, ils se déclarent aujourd'hui contre l'extension et le durcissement de la grève. Et Eugen Loderer, chef de l'IG Metall, d'expliquer

que, bien sûr, on est prêt à mener une «lutte dure» dans le cadre des négociations actuelles dans la sidérurgie, «mais après toute grève, il doit y avoir la paix, c'est-à-dire, il faut aboutir à un contrat tarifaire avec les employeurs».

De très nombreux travailleurs en lutte ne l'entendent aucunement de cette façon-là. Refusant la «paix» à la Loderer (dont d'ailleurs la presse bourgeoise fait la louange pour sa «modération»), ils réclament au contraire l'extension de la grève. En effet, cette lutte qui est étendue sur certaines entreprises seulement, n'entraîne pas encore trop le fonctionnement de l'industrie même si actuellement 40 % des capacités d'acier brut ouest-allemandes (65 % dans la Ruhr) sont immobilisées. On sait que l'automobile, par exemple,

principal client de produits sidérurgiques, n'aura pas de problèmes d'approvisionnement d'ici la fin décembre. Thyssen, touché par la grève avait, de toute façon, annoncé le chômage partiel pour le mois de décembre...

Les sidérurgistes revendiquent donc une extension de la grève, conformément à cette résolution adoptée à l'unanimité par les délégués syndicaux de Mannesmann à Duisburg : «Seule une grève dans toutes les entreprises sidérurgiques pourra faire aboutir nos revendications».

Par ailleurs, la solidarité avec les sidérurgistes en lutte ne manque pas. Ainsi, les typographes, syndiqués dans l'IG Druck und Papier, ont su empêcher que paraisse dans un quotidien brémois — une publicité de l'association des patrons de la sidérurgie.

### A L'HEURE DES NEGOCIATIONS SALARIALES : LES «CINQ SAGES» POUR UNE BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT

Au moment où les luttes salariales se développent, le «Conseil des experts jugeant de l'évolution économique globale», les «cinq sages», vient de pu-



blier sur 500 pages son expertise annuelle, prêtant ainsi une légitimation scientifique à la politique d'austérité du gouvernement et à la course aux profits des capitalistes. Problème principal évoqué dans cette expertise : comment parvenir à une «croissance forte et régulière» ? La réponse est vite donnée : «La tâche la plus importante est et reste de créer une base solide pour une croissance plus forte. C'est ainsi que se repose la

question de savoir s'il faut recorriger les salaires réels».

Et nos sages de considérer comme «adéquat» les accords tarifaires pour 1979 dont la moyenne nationale serait inférieure à celle de 1978.

Une fois les salaires baissés, le problème du chômage se règlera (presque) tout seul : «On constate l'existence d'indices importants comme quoi le chômage actuel ne serait

pas étranger à certaines perturbations actuelles sur le marché du travail, étant donné que certains problèmes résultent d'un niveau salarial trop élevé».

Si tant de «sagesse» a de quoi rassurer les patrons, elle n'empêchera sûrement pas les travailleurs de poursuivre leur lutte pour leur salaires.

A.R.

## LIRE

# BOUKOVSKY : LA VIE D'UN RESISTANT

● **Nom :** Boukovsky. **Age :** 36 ans. **Profession :** prisonnier politique pendant 13 ans. **Adresse :** Goulag. 1963 : 20 mois d'hôpital psychiatrique spécial à Léningrad. Fin 1965 : un an d'hôpital psychiatrique à Moscou. 1967 : trois ans de camp à Voronej en Mordovie. 1972 : deux ans de prison, cinq ans de camp et cinq ans d'exil.

Un témoignage terrible sur un formidable appareil de répression que l'on voit se resserrer au fil du temps. La répression psychiatrique institutionnalisée par Khrouchtchev qui, dans les années 60, déclarait que personne n'était mécontent du régime et que, ceux, très peu nombreux, qui manifestaient leur insatisfaction étaient des malades mentaux. Les camps de concentration, de ceux de Mordovie à ceux de Perm, l'«expérience de Perm» mise sur pied

dans les années 70 où l'on parquait les détenus politiques les plus «dangereux» dans «l'isolement absolu et avec des surveillants spécialement choisis». Les prisons, de celle de Lefortovo à celle de Vladimir où les prisonniers sont réduits à l'état de squellettes. C'est tout l'arsenal de la terreur fasciste que l'on voit se dresser sous la plume de Boukovsky, mais aussi l'extraordinaire résistance d'un homme qui refuse de se laisser briser.

Interné parmi les fous, seul prisonnier politique parmi les droits communs pendant 3 ans, il refuse la soumission, organise la résistance. Ainsi, exemple parmi d'autres, au camp de Voronej, à son initiative, les plaintes écrites s'accumulent par dizaines puis par centaines pour réussir à obtenir l'application effective du droit de visite et de congé un jour par semaine. Sa liberté retrouvée, Boukovsky ne la

considère jamais que provisoire, poursuivi par l'idée qu'il lui faut la mettre à profit pour dénoncer le régime, défendre ses amis.

C'est pour avoir voulu organiser une manifestation contre l'aggravation du Code pénal, le 5 décembre 65, jour anniversaire de la Constitution, c'est pour avoir demandé la libération de Guinzbourg sur la place Pouchkine en janvier 67, c'est pour avoir témoigné en direction de l'Occident contre l'internement psychiatrique à des fins politiques qu'il se retrouve en prison, au terme de quelques mois de liberté. Sa propre histoire se confond avec celle de la dissidence intellectuelle et, à travers elle, nous voyons se tracer son cheminement, de la contestation littéraire des années 60 au mouvement des droits de l'Homme en 68.

Et, au-delà, c'est un acte d'accusation que Boukovsky dresse contre la

société soviétique. Ses remarques sur l'usine, le sovkhos où il a été envoyé jeune lycéen, l'atmosphère de la vie quotidienne, la pénurie, le gaspillage, l'univers des gens côtoyés en prison, en disent long sur la vie soviétique.

Son jugement est celui d'un intellectuel qui a rejeté la société soviétique, mais, par là même, le socialisme qu'il assimile, abusivement, à cette société qu'il condamne. Le combat qu'il a mené pour la liberté est un modèle de résistance au fascisme, mais ce combat, tel qu'il le revendique, avec tout refus d'organisation et de perspective révolutionnaire, semble quelque peu désespéré, sinon sans issue.

Joëlle FÉCLAZ

Vladimir Boukovsky  
Et le vent reprend ses tours.  
Ma vie de dissident  
Robert Laffont éditeur

## ● Liban : un aéroport militaire sioniste dans le sud

Le président du Parlement libanais Kamel Al Assad a dénoncé l'aménagement par Israël d'un aéroport militaire dans le sud, dans le secteur de Marjeyoun, à six kilomètres au nord de Métoulla. Il a ajouté que l'Etat sioniste entreprenait également l'installation d'un port sur le littoral libanais. «Cela confirme l'agression d'Israël et sa mainmise sur une partie du Sud-Liban». Cette nouvelle a été confirmée dimanche par Haddad, chef des milices fascistes encadrées par les sionistes.

## ● OLP - Jordanie

Après les entretiens qui ont eu lieu la semaine dernière entre l'OLP et le gouvernement jordanien, un accord a été signé sur les principes de coopération dans les domaines politique et de l'information. Les deux parties affirment que l'OLP est le seul représentant légitime du peuple palestinien, elles affirment la nécessité de respecter la souveraineté de Camp David et affirment leur opposition au plan d'«autonomie» sioniste pour la Cisjordanie que Carter aurait voulu faire cautionner par la Jordanie.

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J  
CCP N° 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

Les fusillades sont maintenant ininterrompues à Téhéran et dans diverses villes iraniennes. Lundi, plusieurs manifestations ont eu lieu, plusieurs milliers de personnes au Bazar, plusieurs milliers aussi devant l'hôtel Palhavi, en plein centre de Téhéran. A chaque fois, l'armée a tiré, de plus en plus souvent à la mitrailleuse. Les manifestations ne cessent pas la nuit, bien au contraire. Dès le couvre feu, à 21 heures, des magnétophones diffusent les appels de l'Ayatollah Khomeiny, de leurs fenêtres les Iraniens hurlent leur haine du Shah. Là encore l'armée tire. Selon le gouvernement, il y aurait au moins de cinquante de morts depuis la reprise des affrontements, vendredi dernier. En fait, une organisation comme l'Association fran-

## IRAN : FUSILLADES ININTERROMPUES

çaise d'amitié et de solidarité avec l'Iran fait état de 1 000 morts pour la seule journée de vendredi, et l'opposition compte aussi les morts en milliers.

Après une accalmie, la grève a repris dans la quasi-totalité des secteurs, et l'Iran est aujourd'hui un pays complètement paralysé. Les grèves sont à nouveau totales dans le secteur stratégique du pétrole, ainsi que dans les banques. Les rares secteurs non encore en grève sont eux

aussi paralysés puisque plus rien ne circule, et que la monnaie commence à manquer.

La question de l'avenir de l'Iran est à nouveau posée avec acuité. Lundi, le bruit courrait à Téhéran que le Shah pourrait faire appel à de vieilles personnalités mossaadeghistes, chargés de former un gouvernement provisoire. D'autres bruits faisaient état d'un appel à Sandjahi,

leader du Front national, pourtant emprisonné en ce moment. C'est dans cette situation que le gouvernement français a choisi d'intervenir auprès de l'Ayatollah Khomeiny, pour le rapeler à «ses obligations de réserve». C'est un haut fonctionnaire du quai d'Orsay, Claude Chayet, qui est allé lui signifier cette menace à Neauphe le Château. L'autorisation de séjour de l'Ayatollah Khomeiny doit en principe expirer le 3 janvier prochain.

## ESPAGNE : LE TOURNANT DE LA CONSTITUTION

Mercredi 6 décembre, 26 millions d'électeurs espagnols sont appelés à se prononcer pour ou contre le projet de constitution qui leur est soumis. Le résultat ne fait aucun doute, puisque la très grande majorité partis espagnols appellent à voter oui. La principale inconnue de mercredi réside dans les abstentions, qui pourraient être particulièrement nombreuses, notamment au Pays basque. Selon les derniers sondages, 76 % des électeurs espagnols auraient l'intention de voter, tandis qu'au Pays

basque, 54 % auraient l'intention de s'abstenir.

L'adoption de la nouvelle constitution espagnole marquera à l'évidence une date dans l'évolution de ce pays. Monarchiste, largement inspirée des constitutions régissant les autres pays européens, la constitution espagnole remplacera les «lois fondamentales» érigées sous le franquisme. Entérinant l'évolution démocratique du régime bourgeois espagnol, la constitution va également ouvrir un processus de re-composition des forces politiques. En effet, l'actuel

premier ministre, Adolfo Suarez, s'est jusqu'ici refusé à organiser des élections municipales prévues depuis 14 mois. Or la constitution prévoit explicitement l'organisation de ces élections municipales dans un délai de 90 jours après son adoption par référendum. Tous les sondages s'accordent à dire qu'elles donneront une large victoire au PSOE de Gonzales. Dès lors, le choix de Suarez —et du roi— est le suivant : ou bien se maintenir, et courir le risque de voir le PSOE remporter une large victoi-

re aux municipales, ou bien provoquer de nouvelles élections législatives, avec à terme la perspective d'une participation des socialistes au gouvernement.

L'adoption de la constitution va aussi très probablement amener une radicalisation des secteurs fascistes, dépourvus désormais de toutes forces institutionnelles, mais encore bien présents dans les rouages de l'Etat et l'Armée. C'est pourtant cette même armée qui assurera la «sécurité» des opérations de vote.

### ● Hanoï appelle à la subversion au Cambodge

En même temps que les autorités vietnamiennes développaient leur politique d'agression et d'invasion du Cambodge, la radio de Hanoï n'a cessé depuis des mois d'appeler les Cambodgiens à «se soulever» contre le gouvernement. Elle n'a cessé de faire état de «soulèvements» et de «zones libérées». Aujourd'hui, alors que les troupes vietnamiennes mènent une offensive de grande envergure accompagnée de bombardements dans le Nord-est du pays, la propagande d'Hanoï franchit un nouveau pas. En effet, Radio-Hanoï vient d'annoncer la formation «dans les zones libérées» d'un soi-disant «Front de salut national» destiné à renverser d'actuel gouvernement du Cambodge. Il s'agit d'une tentative très dangereuse des dirigeants vietnamiens qui veulent masquer leur politique d'expansion en mettant sur pied une organisation qu'ils voudraient mettre au pouvoir à Phnom Penh afin de réaliser leur projet de «fédération indochinoise» sous direction du Vietnam.

### ● Namibie : arrestations de dirigeants de la SWAPO

Alors que les élections organisées par les racistes ont commencé lundi, la veille six dirigeants du mouvement de libération, la SWAPO, avaient été arrêtés. Samedi trente militantes qui avaient voulu organiser une manifestation avaient également été arrêtés. Ces mesures en disent long sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces élections. D'autre part, deux bombes ont éclaté au centre de la capitale, Windhoek ; la SWAPO a rejeté toute responsabilité dans ces attentats qu'elle considère comme des provocations.

## France - Chine : signature d'un important accord à long terme

● Deniau, ministre du Commerce extérieur a signé lundi un important accord sur le développement des relations économiques et de la coopération entre la France et la Chine.

Il s'agit d'un accord englobant de nombreux domaines (secteur pétrolier, aéronautique, sidérurgie, électronique, équipement) qui multiplierait par huit les courants commerciaux entre les deux pays d'ici à 1985. Le gouvernement chinois s'engage également à s'adresser à la France pour toute une série de projets, à condition qu'elle fournisse des garanties de qualité et de prix comparables à ceux des autres pays industriels.

Après l'accord commercial qui doublait le traité sino-japonais, il s'agit du premier grand accord commercial signé par la Chine avec un pays occidental. Même s'il est spectaculaire il est trop tôt pour en tirer des conclusions sur la place qu'aura la France dans

le développement du commerce extérieur de la Chine.

La Chine a toujours cherché à développer ses relations économiques avec la France. En 1973, un très gros contrat avait été conclu avec Technip et Speichim pour des équipements d'industrie chimique. Cependant, après avoir été le quatrième fournisseur de la Chine, la France était retombée au douzième rang. En effet, les importants contrats d'équipement n'avaient pas été relayés par d'autres : manque de volonté politique du gouvernement français sans doute, mais aussi incapacité de l'industrie française de rivaliser avec la concurrence, allemande par exemple.

Il y a de fortes chances pour que la signature de ce contrat entraîne de vives réactions de la part de l'URSS qui, on l'a vu à propos des ventes d'armes par la Grande Bretagne prétend imposer ses vues sur le commerce entre l'Europe et la Chine.

### ● La prison pour 1,80 F

Depuis 39 jours, un gamin est en prison, à Fleury-Merogis. Son crime ? Il a volé. Combien ? 1,80 F. Le 27 octobre dernier, avec deux de ces copains, il avait «raçonné» sans aucune violence, deux autres enfants de douze et treize ans, en les obligeant à vider leurs poches. 1,80 F de butin, pas même le prix d'un pain. Et c'est pour sanctionner la manière dont a été fait le larcin que le juge pour enfant de Créteil a décidé de l'incarcération.

Dans diverses circulaires, Peyrefitte a paraît-il souhaité qu'on n'emprisonne plus les enfants. A tout le moins, il n'a pas été entendu. Pire : on prive de liberté, on enferme dans une cellule un gamin de 16 ans «pour le principe». Voler 1,80 F, quel crime abominable ! Monsieur le juge pour enfants de Créteil refuse jusqu'à présent toute mise en liberté provisoire. 39 jours de prison pour moins de 2 francs. Que devrait encourir un homme coupable du vol de 39 jours de la liberté d'un adolescent ?

### ● Mouvements contre les licenciements de vacataires : le ministère cède du terrain

Il y a quelques jours, 5 auxiliaires du centre de tri de Bobigny étaient licenciés. Aussitôt après, les postiers du CTA partaient en grève. Lundi c'est 10 auxiliaires, anciens vacataires du centre de tri de Nanterre, qui recevaient leur lettre de licenciement pour ce samedi. Immédiatement, un préavis de grève était déposé pour lundi, et les sections CGT et CFTD du centre projetaient une réunion pour le mardi après-midi, afin d'examiner l'action et les thèmes revendicatifs à mettre en avant (réduction du temps de travail, augmentation des effectifs).

Mardi matin, on apprenait que le Ministère des PTT renonçait à licencier les vacataires en cours de licenciement, et des les garder jusqu'aux environs de Pâques. Les luttes et préavis de grève, qui commencent à se développer (Bobigny, Nanterre, Austerlitz, Paris 18...) ne sont sans doute pas pour rien dans ce recul du ministère.

Corr. Bobigny et Nanterre

### ● Le PCF censure le mouvement de libération de l'Erythrée

Jeudi 30 novembre, le représentant en France du Front Populaire de Libération de l'Erythrée donnait une conférence de presse sur l'offensive actuelle des forces soviéto-cubaines et éthiopiennes contre le peuple érythréen. Il dénonçait l'intervention de l'URSS et soulignait que c'était bien à une agression soviétique que l'Erythrée se trouvait confrontée. Un correspondant de l'Humanité se trouvait présent à cette conférence de presse, dont nous avons largement rendu compte dans le Quotidien du Peuple de samedi. L'Humanité n'en a soufflé mot ni vendredi, ni samedi. Dans le numéro de lundi, on apprend dans un mini-brève que le représentant du FPLE «a souligné la gravité de la situation et ses conséquences dramatiques pour les populations». Jusqu'ici le PCF a prétendu soutenir le FPLE. Ou'en est-il aujourd'hui, puisqu'au moment où celui-ci dénonce l'agresseur qu'il rencontre sur le terrain, l'URSS, le PCF commence à le censurer de la manière la plus grossière ?

### ● Renault-Billancourt : un mort pour le profit

Lundi matin, Francisco Leto, père de deux enfants, mourait écrasé par un chariot transportant 400 kg de sable, dans les usines Renault de Billancourt, aux fonderies. Les syndicats dénoncent le manque d'entretien du matériel, seul en cause dans ce dramatique accident, la direction de la régie bradant celui-ci, les fonderies de Billancourt étant appelées à disparaître...

Il n'y a pas de petits profits pour la régie, c'est le deuxième accident mortel de cette année dans les usines Billancourt.